

« Les chasseurs n'ont à rougir de rien, il faut relever la tête »

À quelques heures de leur congrès annuel, le président départemental met les points sur les i



Michel Auroux. Président de la fédération de chasse

« À ne voir que le prix du permis national à 200 euros, certains, parmi ceux qui n'aiment pas les chasseurs, sont passés à côté de l'essentiel. La réforme qui est portée au niveau national par les fédérations a pour ambition de rendre ses lettres de noblesse à cette discipline. L'heure est à la renaissance de la chasse française. Nous allons lui redonner la vitalité qui lui faisait défaut, tout en la positionnant dans le droit chemin de la modernité, sans oublier de lui donner les moyens de ses ambitions. Cette renaissance, nous l'inventerons au fil des années qui viennent, car c'est le chemin de la reconquête qui s'ouvre devant nous.

À l'heure du "chasse bashing", des abolitionnistes anti-vènerie et anti-éleveurs, des dégradations et des destructions d'installations de

chasse, du véganisme porté comme un progrès pour notre civilisation, nous sommes bien décidés à faire en sorte que le chasseur n'ait plus à vivre en se sentant coupable d'être celui qu'il est. Nous n'avons à rougir de rien ! Il n'est plus question que les chasseurs baissent les yeux, mais relèvent la tête. L'écologie doctrinaire et punitive qui n'a que la fin du monde comme argument, nous a trouvés sur son chemin. Ils n'auront plus le monopole du vert. »

Des mesures importantes

« Les agriculteurs, eux aussi, en prennent régulièrement pour leur grade. J'ai été ulcéré au printemps dernier par les articles publiés par des scientifiques et relayés dans la presse pour dire que l'agriculture est la cause de la disparition de la faune sauvage. Je rappelle aux adeptes de la ronce et de l'apologie d'une nature sans homme, sans travail et sans exploitation de l'animal, que c'est grâce à l'agriculteur et au chasseur que dans nos campagnes, on croise autant de lièvres, de perdrix, d'alouettes, de passeraux et de canards.

À ce titre, le groupement d'intérêt agricole, sylvicole et cynégétique (Giasc) du Villeréalais est exemplaire et ce n'est pas pour rien qu'il a obtenu le prestigieux label européen, Territoires de faune sauvage, remis à Paris en décembre dernier. Ce n'est pas pour rien non plus que nous avons décidé d'en avoir fait notre vitrine départementale pour le petit gibier. Le Giasc, ce sont tout simplement les

chasseurs et les agriculteurs du Villeréalais qui se sont pris par la main pour dire qu'il n'y avait pas de fatalité et qu'en discutant ensemble, on pouvait tout à fait retrouver des populations de petit gibier intéressantes, sans pour autant remettre en cause l'agriculture moderne.

Après un vote unanime à l'Assemblée, la réforme que nous portons avec notre Fédération nationale vient en discussion au Sénat. Mardi soir, encore j'échangeais à ce sujet avec nos deux sénateurs. Ils soutiennent activement la chasse et je les en remercie très sincèrement. Pour que les spécificités du département soient reconnues, je veille à ce que la Fédération soit toujours présente et écoutée là où les décisions se prennent, à Agen, à Bordeaux, à Paris, à Bruxelles ou ailleurs.

Et ce n'est pas un hasard, si on retrouve dans le projet de loi plusieurs mesures importantes que j'avais fait adopter l'an dernier, en congrès, à Pont-du-Casse, notamment qu'il est anormal que ceux qui assurent la régulation du gibier, les chasseurs, soient les seuls à financer l'indemnisation des dégâts.

Les choses vont avancer dans le bon sens. Cette réforme attribuera aussi des missions de service public supplémentaires à la fédération. Pour les exercer, tout repose sur les compétences des services. Je me suis entouré depuis plusieurs années d'une équipe de professionnels spécialisés et reconnus. La fédération sera au rendez-vous de l'histoire. »